



*Direction des Publications
Publications Department*

CHARTRE ÉDITORIALE ET RÉDACTIONNELLE DE L'AFRIQUE DES IDÉES¹

Préambule

L'Afrique des Idées (L'ADI) est un cercle de réflexion indépendant et panafricain fondé en 2011. Sa vocation consiste à mener des analyses et formuler des propositions innovantes et concrètes sur des sujets politiques, économiques, culturels et sociaux liés à l'Afrique. Elle promeut le concept fort et inédit d'«Afro-responsabilité». Ni «Afro-optimisme», ni «Afro-pessimisme», l'Afro-responsabilité est un paradigme qui prône une réappropriation par les Africains et notamment les plus jeunes du narratif sur l'Afrique ainsi qu'un engagement socio-économique porteur de croissance inclusive et durable.

L'Afro-responsabilité est sous-tendue par une conviction forte : dans un environnement international où les rapports de force géopolitiques sont en cours de bascule, l'Afrique a besoin d'espaces d'échanges intellectuels avec des jeunes issus d'horizons divers défendant de manière responsable les intérêts du continent. Ceux-ci doivent être capables d'exprimer des avis équilibrés et de faire éclore des idées novatrices vectrices de changement positif pour le berceau de l'humanité.

L'Afrique des Idées a également une mission de sensibilisation et d'éducation populaire et citoyenne. Dans cette optique, elle publie des travaux principalement sur son site Internet : www.lafriquedesidees.org . Elle produit et diffuse des contenus (articles, vidéos, audios) en accès libre.

La présente Charte énonce la ligne éditoriale et rédactionnelle de L'ADI. Son objectif est de garantir l'homogénéité et la qualité du contenu intellectuel diffusé sur le site Internet de L'ADI ainsi que sur ses réseaux sociaux. Les publications écrites tout comme les contenus audiovisuels y sont soumis. Tous les contributeurs et auteurs s'engagent à se conformer aux dispositions de cette Charte.

¹ L'utilisation du genre masculin dans cette Charte n'est pas exclusive du genre féminin.

1. Les principes directeurs

- L'indépendance

L'ADI affirme son indépendance éditoriale à l'égard de tous les pouvoirs notamment, politiques, économiques et idéologiques. Elle peut nouer des partenariats mais ceux-ci ne sauraient remettre en cause cette indépendance.

- La neutralité partisane, l'esprit critique et le respect de la diversité des opinions

L'ADI est un *think tank* non partisan. Elle n'est donc liée à aucun parti politique en Afrique ou ailleurs. Les contributeurs s'engagent à ne point faire l'apologie d'un quelconque parti politique ou de prosélytisme idéologique.

Ceci étant dit, L'ADI promeut le débat d'idées et l'engagement dans la vie de la cité. Cela peut passer par des prises de position visant à peser dans le débat public. L'ADI favorise l'esprit critique et la pluralité d'opinions en son sein. Celles-ci doivent être argumentées et étayées. L'ADI est enfin attachée à la liberté d'expression, au respect des différences et au débat d'idées courtois.

- La responsabilité et l'exigence

L'ADI est un incubateur d'idées visant à faciliter la production des connaissances et la génération de réflexions destinées à être publiées, diffusées et partagées par le plus grand nombre. L'ADI est consciente de la responsabilité qu'implique une telle démarche.

Elle s'engage à respecter les droits humains fondamentaux, tels qu'énoncés au sein de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples. Elle condamne fermement et proscriit toutes les formes de discrimination. Les propos racistes, antisémites, sexistes, homophobes, et toutes les formes de haine sociale ne sont pas tolérés dans ses contenus.

L'ADI a pour ambition de s'imposer parmi les cercles de réflexion de référence en Afrique. Elle est donc exigeante sur la qualité des contenus publiés sur son site et destinés à informer utilement, à sensibiliser, et à émanciper.

La Direction des Publications de L'ADI est chargée de la supervision scientifique et éditoriale des contenus publiés sur le site.

Les propositions peuvent être soumises en français ou en anglais. Chaque proposition fait l'objet de relectures et de vérifications, et peut être soumise à l'évaluation et à l'approbation d'un comité d'experts, si la Direction des Publications le juge nécessaire. L'ADI a pour mission de proposer à son lectorat des publications de qualité répondant à des règles strictes en matière d'orthographe, de syntaxe et de clarté stylistique. Les contributeurs devront faire preuve de la même exigence. Comme l'écrit fort bien Victor Hugo, « la forme, c'est le fond qui remonte à la surface ».

Les anglicismes ne sont pas acceptés sauf ceux qui sont intraduisibles ou qui perdent un peu de leur sens une fois traduits. Les abréviations et autres sigles doivent être explicités entre

parenthèses. Toute citation de noms propres doit être précédée par Monsieur (M.) ou Madame (Mme).

Si d'aventure les lecteurs et visiteurs du site remarquent des inexactitudes au sein des contenus ou leur non-conformité à la présente Charte, ils sont invités à le signaler à la Direction des Publications. Elle effectuera les vérifications nécessaires et se réserve le droit d'opérer des modifications.

2. Les principaux types de travaux publiés et leurs formats

2.1 - Les notes d'analyse (Policy Briefs)

Les notes d'analyse sont le pendant francophone des *policy briefs* anglo-saxons. Elles visent à formuler des recommandations concrètes à l'endroit des décideurs publics sur la base d'une analyse exhaustive et équilibrée. Une note d'analyse est destinée à être diffusée auprès des institutions (parlements, ministères et agences gouvernementales), organismes internationaux et acteurs-clés du développement en Afrique et ailleurs. Il ne s'agit pas uniquement de produire des réflexions destinées à être débattues intellectuellement mais de les coupler à des recommandations concrètes pouvant être mises en œuvre sur le terrain. Ce pragmatisme ne saurait altérer la qualité scientifique exigée, tant sur le fond que sur la forme.

Une note d'analyse a pour principal objet d'apporter une réponse documentée à une problématique d'actualité d'ordre économique, social, culturel ou politique. Il est important de faire transparaître la problématique traitée et l'angle d'attaque dans l'intitulé du document. Il n'existe pas d'approche unique pour la rédaction de notes car la thématique et le public visé déterminent chacune d'elles. Cependant, les notes efficaces ont tendance à contenir les mêmes éléments clés et disposent de structures similaires : un résumé, une introduction, un examen de la recherche ou du problème, une présentation des résultats et une section de conclusion qui explique les recommandations de politique et les implications de la recherche.

Si la constitution d'un état des lieux est nécessaire, le document ne doit pas se limiter au recensement des informations qui existent sur la question. La note d'analyse doit contenir une section formalisant clairement une ou plusieurs propositions/pistes d'amélioration et de réflexion.

Devant avoir une portée scientifique, ce document doit comporter des références fiables et pertinentes qui devront figurer en note de bas de page, mais également dans une rubrique « bibliographie » placée à la fin du texte.

La note doit comporter des titres concis, précis et expressifs ainsi qu'un résumé et un plan.

Par souci de clarté, la note comportera quatre principales sections mettant en évidence l'évolution de la réflexion ainsi que l'apport concret et original à l'avancement des connaissances.

- **La première section** introductive énonce clairement le sujet, le contextualise et justifie sa pertinence. L'objectif est de donner au lecteur une idée claire de l'objet de la recherche tout en l'incitant à poursuivre la lecture.
- **La deuxième section** établit les constats sur l'ampleur et la tendance du phénomène étudié. Il peut s'agir aussi d'une sorte de revue documentaire faisant l'état des lieux de la connaissance sur le sujet (état de l'art). Il est possible de décrire les problèmes et d'exposer les méthodes de recherche, ainsi que la manière dont l'étude a été menée et les données recueillies, ainsi que toute autre information méthodologique pertinente.
- **La troisième section** analyse les causes et conséquences sous-jacentes aux constats établis dans la deuxième section. Il faudra interpréter les données d'une manière accessible à un public profane et exprimer les idées en utilisant un langage actif et des affirmations rigoureuses. L'objectif est d'être convaincant, en veillant à ce que l'analyse soit équilibrée et défendable. Il faudra expliquer les résultats et les limites de la recherche de manière claire et complète, en tâchant de relier les résultats autant que faire se peut à des réalités concrètes (sans se contenter d'abstractions théoriques).
- **La quatrième section** énonce, détaille et établit la pertinence des recommandations dans un langage persuasif pour présenter les recommandations et emporter l'adhésion, tout en veillant à ce que tous les arguments soient solides et appuyés sur les éléments empiriques mis en évidence par la recherche. Cette section est une bonne occasion de fournir une vue d'ensemble des alternatives politiques en présentant aux lecteurs l'éventail complet des options en termes de politiques à mener, de choix à réaliser. En plus d'être descriptives, les recommandations doivent être un appel à l'action en indiquant des étapes précises, pertinentes et crédibles et réalisables. Il est possible de renforcer l'argumentaire en démontrant pourquoi les politiques en vigueur sont moins efficaces que les recommandations contenues dans la note d'analyse.

L'insertion de graphiques/cartes est fortement recommandée. Il importe d'illustrer de façon synthétique les réalités décrites dans le corps de la démonstration. Tous les éléments d'illustration (tableaux, graphes, etc.) doivent être référencés. Toute documentation/graphique/carte doit être sourcée, datée, et les citations mises entre guillemets.

La note doit comporter, en plus du résumé, une synthèse des recommandations. Elle peut prendre la forme d'un graphique construit à partir d'une matrice de priorisation des recommandations.

Si le nombre d'abréviations utilisées dans le corps du texte le nécessite, la constitution d'une rubrique « abréviations et acronymes » est souhaitable. Cela permettra de fluidifier la lecture de son contenu.

La note est un document de +/- 10 000 mots (- de 60 000 signes espaces compris). Police : Times New Roman ; Taille 12 ; Interligne : Simple.

Voici le lien vers un exemple de note publiée : <http://www.lafriquedesidees.org//wp-content/uploads/2016/01/PBrief-10-Afrique-climat.pdf>

La proposition de note en français ou en anglais est à envoyer à la Direction des Publications à l'adresse suivante : publications@lafriquedesidees.org. Le document est à envoyer en format .doc/.docx afin de faciliter le processus d'édition.

De manière synthétique, le processus de validation d'une note d'analyse se présente comme suit:

Étape 1: Envoi du manuscrit à la direction des publications. Le responsable l'oriente vers les membres de la direction spécialistes du sujet traité. Les premiers relecteurs émettent un avis favorable ou défavorable, mais la décision finale revient au responsable de la direction. Si la proposition est acceptée, elle est relue et corrigée autant de fois que nécessaire afin d'aboutir à une version préliminaire formellement prête à être publiée.

Étape 2 : Envoi de la version préliminaire au Directeur des Publications. Celui-ci relit la note et effectue des recommandations si nécessaire. La prise en compte de ces recommandations donne lieu à l'édition d'une version amendée.

Étape 3: Cette version est envoyée à l'auteur avec les suggestions de modification. Ce dernier effectue les corrections et précisions requises dans un délai convenu avec la direction de publication. À l'issue de cette étape, la version finale est programmée pour publication.

2.2 - Les travaux académiques

L'ADI part du constat suivant : la recherche sur l'Afrique est bien souvent l'apanage de non-Africains. Nombre de centres de recherches sur les questions africaines basés en Occident associent peu, voire pas de chercheurs africains. L'ADI réfute l'idée selon laquelle il faut être africain pour connaître l'Afrique ou l'explorer scientifiquement. En revanche, le fait que l'expertise visible sur l'Afrique soit essentiellement incarnée par des non-Africains lui apparaît assez singulier. Partant de ce constat, L'ADI entend mettre en avant les chercheurs africains et valoriser leurs travaux portant sur l'Afrique. Les contributions des jeunes chercheurs basés en Afrique et/ou issus de la diaspora sont particulièrement encouragées.

L'objectif de la démarche est également de rendre accessible et de vulgariser le savoir scientifique sur l'Afrique aux fins d'éducation populaire. Les travaux novateurs en sciences sociales (histoire, économie, science politique, sociologie, etc.) sont particulièrement bienvenus. Les auteurs sont invités à soumettre des extraits de leur thèse soutenue ou des articles. Ils peuvent déjà avoir fait l'objet de communication orale ou avoir été publiés sur d'autres supports sous réserve que le contrat d'édition le permette.

Le format souhaité est relativement court. Le nombre de signes (espaces et notes de bas de page compris, annexes méthodologiques comprises) doit être inférieur à 60 000.

Il s'agit d'amalgamer des éléments complexes et de les rendre intelligibles et accessibles pour un public de profanes. L'exercice peut paraître contre intuitif pour le chercheur habitué à écrire pour être évalué par ses pairs et défendre sa crédibilité et la pertinence de ses travaux.

Il est néanmoins salutaire car passer d'un écrit savant à un texte de vulgarisation scientifique permet d'accroître significativement ses capacités didactiques et communicationnelles. La vulgarisation suppose en effet une communication efficace pour atteindre la cible : un public non expert. Pour bien vulgariser, il faut avoir la passion de la transmission et le faire avec plaisir.

Il s'agira de présenter clairement et synthétiquement les résultats d'une recherche. La méthodologie de présentation académique des travaux (état de l'art, cadre théorique, problématique, hypothèses, protocole empirique, etc.) peut être déstructurée pour les besoins de l'exercice vulgarisateur. Vous pouvez par exemple partir de la question de départ, exposer la problématique puis les propositions de réponse à la problématique. Les principaux résultats de la recherche et ses apports à l'avancement des connaissances peuvent être exposés avant la démonstration.

Les travaux doivent être soumis au format Word et répondre aux normes académiques usuelles.

Police : Times New Roman ; Taille de police 12 ; Interligne : Simple ou 1.5 maximum. Pour les notes infrapaginales : taille de police 10 et interligne simple. L'alignement doit être justifié et les marges doivent être d'au moins 2 cm.

Les manuscrits soumis doivent être accompagnés d'un résumé de 750 signes environ et d'un plan. Ils doivent aussi être accompagnés d'une présentation biographique du ou des auteurs (1000 signes maximum). Les auteurs peuvent également fournir une photo s'ils le souhaitent.

Les propositions de travaux académiques en français ou en anglais sont à envoyer à l'adresse suivante : publications@lafriqueidesidees.org

L'ADI remercie toutes les personnes soumettant des propositions de leur intérêt. Elle ne communiquera toutefois qu'avec les auteurs sélectionnés. Les propositions sont évaluées selon des critères stricts et objectifs garantissant la qualité du processus de sélection. Les articles sont soumis à une évaluation interne et si besoin à une évaluation externe (des spécialistes choisis en fonction de leurs compétences). Les critères d'évaluation comprennent l'intérêt et l'originalité des travaux au regard de la ligne éditoriale de L'ADI, la clarté de la problématique, la rigueur de la démonstration, l'accessibilité, le potentiel vulgarisateur ou encore la qualité rédactionnelle.

2.3 - Les articles

Les articles sont des textes de 900 à 1200 mots destinés au grand public. Ils visent à sensibiliser et à informer sur les défis sociaux, économiques, politiques, environnementaux et culturels de l'Afrique. Ils sont souvent descriptifs et écrits selon un angle, *i.e.* une façon de traiter le sujet.

Les articles relatent des faits et peuvent, à l'instar d'un article de presse, répondre aux 6 questions suivantes : qui, quoi, quand, où, comment, pourquoi ?

La structure d'un article est la suivante :

- Une phrase d'attaque qui doit capter l'attention du lecteur et l'inciter à poursuivre. Cela peut être une citation ou une composition de l'auteur.
- Le développement se divise en plusieurs paragraphes. En fonction de la longueur de l'article, il est judicieux de les séparer par des intertitres pour faciliter la lecture. Chaque paragraphe doit contenir une idée. Dans le corps de l'article, les auteurs peuvent s'appuyer sur un principe phare de rédaction : la pyramide inversée. Cela consiste à hiérarchiser les informations et à partir des plus importantes aux moins importantes pour finir par les détails.
- L'article se termine par une chute percutante. Il s'agit d'une conclusion courte qui clôt l'article en l'élargissant ou en s'ouvrant sur un autre sujet.

D'une manière générale, le style doit être simple et concis. Les phrases doivent être courtes et aller à l'essentiel. Ainsi les phrases comptant moins de 25 mots, contenant une seule idée et suivant la structure de base sujet-verbe-complément sont à privilégier.

Il importe d'avoir un titre court, percutant et informatif. Ce dernier peut être optimisé avec un surtitre ou un sous-titre qui viendra préciser l'information. Il est possible de recourir à un

chapeau (ou *chapô*) qui coiffe le texte et résume l'ensemble de l'article de presse en quelques lignes sans trop en dévoiler.

L'emploi du présent de l'indicatif, et de la troisième personne du singulier sont fortement encouragés. Le ton doit être neutre et objectif. Les auteurs doivent être sensibles à la narration (*storytelling*) et à l'émotion lors de la rédaction pour davantage capter l'attention du lectorat.

Les propositions d'article doivent être accompagnées d'une présentation biographique de l'auteur (700 signes maximum espaces compris). Elles sont à envoyer à l'adresse suivante : publications@lafriquedesidees.org

L'ADI remercie toutes les personnes soumettant des propositions de leur intérêt. Elle ne communiquera toutefois qu'avec les auteurs sélectionnés.

2.4 - Les tribunes d'opinion

L'ADI encourage vivement les contributions engagées et les tribunes d'opinion. Une tribune est libre. Toutes les opinions peuvent être exprimées, y compris les plus polémiques tant qu'elles ne sont ni diffamatoires, ni discriminatoires et qu'elles ne violent aucune loi.

Une tribune :

- Aborde en général un sujet d'actualité et porteur avec un parti pris marqué ;
- Reflète le point de vue de son auteur et/ou son expertise ;
- Se caractérise par un raisonnement orienté et une démonstration argumentée ;
- A vocation à être percutante.

Elle est concise et peut répondre à une question, une problématique, à laquelle elle tente d'apporter une solution.

Le titre d'une tribune doit être explicite, évocateur et susciter de l'intérêt. Les mêmes règles s'appliquent aux éventuels intertitres. L'introduction de la tribune doit capter l'attention du lectorat. La démonstration peut s'articuler en trois temps.

1^{er} temps : Les tenants et les aboutissants du problème soulevé sont exposés en s'appuyant sur des faits concrets et pertinents ainsi que des chiffres si nécessaire. Il importe toutefois de ne pas être trop technique et de ne pas abuser des données statistiques.

2^{ème} temps : Il s'agit du cœur de la démonstration. La thèse principale est défendue et peut être mise en perspective avec les éventuelles objections. Le propos peut être étayé par des anecdotes et illustré par des détails imagés et des exemples pertinents.

3^{ème} temps : Les pistes de solution peuvent être avancées avant la conclusion. Celle-ci doit être assez percutante pour marquer les esprits et emporter l'adhésion en faveur de la thèse défendue.

D'une manière générale, les auteurs sont invités à faire preuve d'originalité. Les points de vue iconoclastes et anticonformistes sont encouragés. Les auteurs doivent faire preuve de concision et de simplicité dans la construction des phrases et des paragraphes. Le style soigné et dynamique est plébiscité par les lecteurs.

Les tribunes en français ou en anglais sont à envoyer au responsable des tribunes à l'adresse suivante : tribunes@lafriquedesidees.org avec la Direction des Publications en copie : publications@lafriquedesidees.org. Le format requis est le suivant : entre 4 000 et 6 000 signes, caractères et espaces compris (≈ 500 à 700 mots). Police : Times New Roman ; Taille 12 ; Interligne : simple.

L'ADI remercie toutes les personnes soumettant des propositions de leur intérêt. Elle ne communiquera toutefois qu'avec les auteurs sélectionnés. Ceux-ci s'engagent à fournir une courte biographie (700 signes maximum espaces compris). Ils peuvent également fournir une photo s'ils le souhaitent. Les auteurs dont les propositions sont retenues recevront une réponse dans un délai d'une semaine avec les éventuelles suggestions de modification. L'ADI se réserve le droit de corriger les erreurs d'orthographe ou de syntaxe, ainsi que les erreurs factuelles manifestes, de modifier le titre initial et d'agencer différemment les paragraphes. Les auteurs seront informés des suggestions de modification et devront donner leur aval pour qu'elles soient intégrées avant la publication.

3. Propriété intellectuelle

3.1 - Généralités

L'ADI publie en général son contenu dans le format « html » sur son site. Les notes d'analyse peuvent également être proposées en téléchargement libre (fichiers PDF). Les publications effectuées sur le site seront systématiquement promues sur les réseaux sociaux de L'ADI. Tous les contenus, téléchargeables ou non, disponibles sur le site ainsi que sur les réseaux sociaux demeurent la propriété de L'ADI et de leurs auteurs respectifs.

Les contenus publiés par L'ADI peuvent être cités, dans le respect des règles du droit de « courte citation » tel qu'il est régi par l'article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle français. La citation doit être brève, avec interdiction de faire une utilisation commerciale de celle-ci. Il est obligatoire de citer le nom de l'auteur, le site ADI et la référence complète telle qu'elle est affichée en tête ou à la fin de l'article. Il est également impératif de citer le lien hypertexte vers l'article sur le site de L'ADI. Il est interdit d'altérer ou de modifier le texte original de l'article et il convient de signaler toute coupe dans le texte original de l'article.

Exception faite des travaux académiques, les auteurs garantissent à L'ADI que leurs propositions sont originales, qu'elles n'ont fait l'objet d'aucun contrat d'édition et ne contiennent aucun emprunt illicite à une œuvre qui serait susceptible d'engager la responsabilité de L'ADI (texte, schéma, illustrations, etc.). Les éventuelles citations doivent être correctement créditées, et respecter elles-mêmes les règles du droit de « courte citation » précitées. Les auteurs demeurent seuls responsables du contenu de leurs textes.

3.2 - Droits d'auteur

Les articles publiés par L'ADI sont en accès libre. En contrepartie, les auteurs proposent leurs contributions à titre bénévole : ils ne perçoivent pas de « droits d'auteur » en compensation de la cession des droits sur leur contribution.

Les auteurs cèdent à L'ADI à titre définitif l'ensemble des droits patrimoniaux de la propriété littéraire et artistique sur leur contribution. Les droits cédés comprennent notamment : les droits d'adaptation et notamment de traduction, de correction et d'évolution ; les droits de représentation, de reproduction, d'intégration même partielle et de diffusion directe ou indirecte sur un quelconque support d'information et/ou de communication, électronique ou non, et par tous procédés actuels et futurs ; le droit d'utiliser les contributions et leurs adaptations pour la promotion de L'ADI. Les auteurs garantissent la jouissance des droits cédés contre tout trouble, revendication ou éviction quelconque. Ces droits pourront être exploités par L'ADI ou par un tiers cessionnaire pendant la durée de la propriété littéraire et artistique, en toutes langues et en tous pays. En contrepartie, les auteurs publiés bénéficient de la visibilité, de l'audience conséquente et de la crédibilité intellectuelle de L'ADI. Ils ont également l'opportunité de développer leur réseau et de travailler avec des équipes de jeunes professionnels passionnés par l'Afrique. Ils vivent aussi une expérience enrichissante et unique sur le plan humain et ils peuvent mettre en avant leurs idées et peser dans le débat public sur l'Afrique et son devenir.

Les auteurs autorisent les responsables de L'ADI à procéder aux remaniements rédactionnels de leurs articles qui pourraient être rendus nécessaires par le besoin d'harmonisation de l'ensemble du site. Ces remaniements sont soumis aux auteurs qui les valident avant la publication définitive sur le site.

Tous les contenus du site de L'ADI peuvent être repris dans la revue de L'ADI qui est soumise aux mêmes règles.

Les auteurs doivent aviser la direction de publication en cas d'envoi simultané de leurs articles à d'autres canaux de publication ou à des médias. L'ADI ne republie pas les articles déjà publiés par ailleurs, excepté les articles académiques sous réserve que le contrat de publication éventuel l'autorise.

4. Modèles et normes de référencement

Dans le cadre de leur collaboration avec L'ADI, les auteurs sont tenus de référencer **toutes** les sources utilisées. Cette obligation est **légale** afin d'éviter le plagiat qui représente une atteinte grave aux droits d'auteurs.

4.1 - La bibliographie

Ci-après quelques normes de référencement et leurs illustrations.

- Un ouvrage :

Initiale(s) du/des prénom(s). Nom de l'auteur (en petites majuscules), *Titre*, Lieu d'édition/Maison d'édition, Année d'édition, nombre de pages de l'ouvrage

A. MBEMBE, *De la postcolonie : essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000, 293 p.

- Un chapitre d'ouvrage

Initiale(s) du/des prénom(s), Nom de l'auteur (en petites majuscules), « Titre du chapitre », *in Titre du livre*, Lieu d'édition/Maison d'édition, Année d'édition, Pages du chapitre.

M. GAZIBO, « L'exercice du pouvoir en Afrique postcoloniale » *in Introduction à la politique africaine*, Les presses de l'Université de Montréal, 2010, pp. 89-116.

- Un ouvrage dirigé

Initiale(s) du/des prénom(s). Nom du directeur (en petites majuscules) (dir.), *Titre*, Lieu d'édition, Maison d'édition, Année d'édition, Nombre de pages de l'ouvrage.

A. B. BADO, S.J. (dir.), *Dynamiques des guerres civiles en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2015, 205 p.

- Un chapitre d'ouvrage dirigé

Initiale(s) du/des prénoms. Nom de l'auteur (en petites majuscules), « Titre du Chapitre », in Initiales du directeur. Nom du directeur, (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Maison d'édition, Année d'édition, Pages du chapitre.

L. SINDJOUN, « L'Afrique au prisme des relations internationales », in M. GAZIBO et C. THIRIOT, (dir.), *Le politique en Afrique : état des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009, pp. 319-341.

- Un article

Imprimé

Initiales 1. Nom de l'auteur 1 (en petites majuscules) ; Initiales 2. Nom de l'auteur 2 (en petites majuscules), « Titre », *Nom de la Revue*, Vol. X(Y) ou référencement volume, Date (sauf si dans référencement), pages.

Attention : S'il y a plus de deux auteurs, mettre les initiales de l'auteur n°1 + son nom suivis de l'indication *et al.* en italique.

J. B. K. GALLEY, « La paix par le droit : entre mythe et réalité », *Revue de droit international de sciences diplomatiques et politiques*, Vol. 84, n° 2, mai-août 2006, pp. 103-125.

M. WAHMAN, *et al.*, « Authoritarian regime types revisited : updated data in comparative perspective », *Contemporary Politics*, 19, (1), 2013, pp. 19-34.

Électronique

Initiale(s) du/des prénom(s). Nom de l'auteur (en petites majuscules), « Titre », *Titre du périodique/de la série en ligne [en ligne]*. Année de publication, volume, numéro, pagination (si disponible). Disponible sur : <URL> (date de consultation).

A. GASCON, « La Somalie en mauvais État », *EchoGéo* [En ligne], mai 2008. consulté le 29 juin 2022. Disponible sur : URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/4484> (Consulté le 29/06/2022).

- Thèse, Mémoire de master, Rapport de recherche

Initiale(s) du/des prénom(s). Nom de l'auteur (en petites majuscules), *Titre de la thèse/mémoire/rapport*. (Discipline). Établissement de Soutenance, Année de soutenance, nombre de pages.

D. B. LAWSON, *Les identités partagées comme facteur de paix et de stabilité : le cas du Bénin*. (Science politique). Université Montesquieu Bordeaux IV, 2013, 621 p.

- Site Web

Auteur (Initiales Prénom. Nom) ou organisme (responsable du site), *Titre de la page d'accueil [en ligne]*. (date de création du site, date de mise à jour si disponible). Disponible sur : <URL> (date de consultation).

ZeroWaste France, *Démarche zero waste : zéro déchet, zéro gaspillage [En ligne]*. Disponible sur : <https://www.zerowastefrance.org/fr/la-demarche-zero-waste> (Consulté le 08/09/2017).

- Décret, loi, circulaire

Imprimé

Auteur (Initiales prénom, Nom) ou organisme, Titre, Journal officiel n°, date de publication.

Assemblée Nationale, *LOI n° 2020-1673 du 24 décembre 2020 relative à la restitution de biens culturels à la République du Bénin et à la République du Sénégal*, Journal officiel de la République française n°0312, 26/12/2020.

Électronique

Auteur (Initiales prénom, Nom), ou organisme, Titre. **[en ligne]**. Journal officiel, n° du JO, date de publication. Disponible sur : <URL> (date de consultation).

Assemblée Nationale, *LOI n° 2020-1673 du 24 décembre 2020 relative à la restitution de biens culturels à la République du Bénin et à la République du Sénégal*, **[en ligne]**. Journal officiel de la République française n°0312, 26/12/2020.
Disponible sur : <<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042738023>> (consulté le 29/06/2022).

4.2 - Les types de référencement

Il existe plusieurs systèmes de référencement dans le texte. Dans le cadre de ses publications, L'ADI accepte les deux systèmes de référencement dans le texte suivant : **le référencement bibliographique dit « de Chicago »** dont sont friands les anglo-saxons et **le référencement bibliographique en note de bas de page** assez répandu dans l'espace francophone.

<u>Le référencement de Chicago</u>	<u>Le référencement en note de bas de page</u>
<p>Référencement DANS le texte. Les notes de bas de page servent alors uniquement à donner plus de détails sur un sujet. Ce système renvoie à la bibliographie, c'est pour cela que celle-ci doit être irréprochable.</p> <p>À la suite d'une citation («») ou d'une paraphrase, il suffit d'insérer l'indication suivante :</p> <p>(Nom de l'auteur (en petites majuscules), année de publication : n° de page)</p> <p>Si l'on fait référence à un article/ouvrage dans son ensemble, il faut mettre l'indication suivante :</p> <p>(Nom de l'auteur, année de publication)</p> <p>Ceci est valable pour TOUTES les sources (site internet, blog, communication de conférence, etc.)</p> <p>Ex : « Extrapolé dans la réalité africaine, l'État-nation est belligène, en raison du primat qu'il assigne à l'unification culturelle, et à l'individualisation du corps social » (TSHIYEMBE, 2005 : 34)</p>	<p>Ce référencement, comme son nom l'indique, se fait en note de bas de page.</p> <p>Lors de la première évocation (citation («») ou paraphrase) :</p> <p>Référence complète + numéro page citée [si applicable]</p> <p>Ex : D. A. N. BONAMBELA, <i>Les problèmes de l'anthropologie et de l'histoire africaines</i>, Yaoundé, Éditions Clé Yaoundé, 1982, p.100</p> <p>Une fois que le document est déjà cité et que vous l'évoquez plus loin :</p> <p>Initiale(s) du/des prénom(s), Nom de l'auteur (en petites majuscules), <i>op. cit.</i>, numéro de la page citée.</p> <p>Ex : D. A. N. BONAMBELA, <i>op.cit.</i>, p. 100</p> <p>Après une 1^{ère} citation, si la citation suivante est identique à la précédente utilisez <i>ibid.</i></p>

Fait à Paris le 10 décembre 2022,

La Directrice des Publications

